



LE THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE INC. PRÉSENTE

LES
GRANDS
SOLEILS
DE JACQUES FERRON

MONSIEUR JACQUES FERRON, écrivain et médecin.

Je crois aux ressemblances. Ferron n'a pas seulement la tête d'Ingmar Bergman (ou plutôt, Bergman n'a pas seulement la tête de Ferron). Ils ont en commun le talent, l'intelligence acerbe, l'humour, l'irrespect de certaines valeurs considérées comme fondamentales, l'imagination fulgurante et surtout un amour profond pour leur "pays natal". Ingmar est aux Suédois et Jacques est à nous.

Je me sens tout drôle d'appeler un écrivain de cette envergure par son prénom, mais son oeuvre (surtout ses "Grands Soleils") ne sent tellement pas le "vulnérable" et le "patriarcal"; au contraire, Ferron irradie si fort de jeunesse et de fraternité que, tout au long de notre travail, nous l'avons senti près de nous, farceur et "astineux".

C'est sans doute parce que nous nous sentions à l'aise en sa "présence" que nous avons "maltraité" son oeuvre en la coupant ici et là, en déplaçant certaines scènes. Une oeuvre dramatique est mille fois plus imprécise qu'une partition musicale, de même qu'au fond d'un tiroir, elle n'appartient pas encore au théâtre mais au monde vague de la littérature.

Nous ne souhaitons que deux choses. Que ces "Grands Soleils" vous plaisent tout en vous faisant réfléchir et qu'ils vous donnent le goût de lire cet auteur magique dont l'ironie et la connaissance sont sans égale dans la littérature québécoise. "Le Ciel de Québec", les "Roses Sauvages", les "Contes", pour ne nommer que ceux-là, sont des chefs-d'oeuvre qui vous raviront et vous laisseront un goût "d'appartenance" qui fait du bien, de quelque allégeance politique que vous soyez!

Jean-Marie Lemieux
metteur en scène

MOT DU DIRECTEUR

Je ne vous parlerai pas de la pièce: vous allez la voir dans un instant.

Ni du Bois de Coulonge: vous y êtes et ça vaut mille mots.

Ni de l'auteur: c'est déjà fait. Ni des interprètes et des autres artisans: ça n'influencerait en rien le jugement que vous allez porter sur eux ce soir.

Je ne vous illustrerai pas les sommes de travail accumulées depuis neuf mois, nos journées de 18 heures: nous vous avons invités à une fête, non dans notre cuisine.

Je ne vous dirai pas que nous manquons d'argent: qui n'en manque pas aujourd'hui, tout au moins dans le domaine des Arts!

Je ne vous supplierai pas de venir nous encourager: vous y êtes déjà!

Je ne vous raconterai pas nos projets: nous devons attendre pour cela le bon vouloir de notre gouvernement.

Ni ne remercierai mes collaborateurs: ils savent ma reconnaissance et d'ailleurs ils ont travaillé dans la plus grande abnégation.

Ni ne flatterai les critiques et les journalistes: ils m'ont appuyé sans condition, depuis un an.

Ni n'implorerai nos créanciers: ils seront payés.

Je vous souhaiterai seulement: "Bonne soirée" et vous demanderai de répandre la Bonne Nouvelle!

Jean-Marie Lemieux

LE BOIS DE COULONGE: UN DOMAINE CHARGÉ D'HISTOIRE

La résidence du Bois de Coulonge fut construite il y a cent ans sur l'emplacement d'un ancien manoir détruit par un incendie deux ans plus tôt, mais en réalité l'histoire de la Châtellenie de Coulonge remonte aux premiers jours de la colonie.

Gentilhomme français, membre fondateur de la Compagnie Notre-Dame de Montréal, Louis d'Ailleboust de Coulonge fut, de 1648 à 1651, le troisième gouverneur de la Nouvelle-France, succédant ainsi à Montmagny et à Champlain. L'immense domaine qu'il acquit durant sa brève administration fut érigé en fief de dignité le 9 avril 1657 sous le nom de "Châtellenie de Coulonge". Licencié de ses postes, d'Ailleboust meurt à Montréal trois ans plus tard sans laisser d'héritiers. Sa veuve, qui avait fait des vœux avant même son mariage, entre au couvent des Soeurs Hospitalières et c'est le Séminaire de Québec qui acquiert la Châtellenie et la conserve intacte jusqu'en 1766.

Le domaine comprenait alors toute la partie est de Sillery, soit les terres bornées au sud par le Saint-Laurent, au nord par l'actuel chemin Sainte-Foy, à l'ouest par le ruisseau Belleborne et à l'est par le ruisseau Saint-Denis. A quelques pas de ce dernier, le 18 septembre 1759, les troupes de Wolfe escaladent la falaise pour livrer bataille aux soldats de Montcalm sur les Plaines d'Abraham. Après la Conquête, des difficultés financières obligent le Séminaire à se départir de quelques-unes de ses propriétés et c'est ainsi que la Châtellenie de Coulonge est démembrée et cédée à des officiers et hauts fonctionnaires anglais. En 1780, le major Samuel Holland achète la partie nord du domaine tandis que la partie située au sud du chemin Saint-Louis est vendue au brigadier-général H.W. Powell qui change le nom de Coulonge en Powell Place.

"LES GRANDS SOLEILS"
Distribution (par ordre d'entrée en scène)

Jean Guy	Mithridate
Marie Tiffo	Elizabeth
René Massicotte	Le Curé de St-Eustache
Michel Daigle	Félix Poutré
André Cartier	François Poutré
Denis Mercier	Sauvageau
Jean-Marie Lemieux	Chénier

Mise en scène	Jean-Marie Lemieux
Décors et costumes	Yvan Gaudin
Eclairage	Michel Beaulieu
Régie	Hugue Beaulieu

Les décors ont été réalisés aux ateliers du Grand Théâtre de Québec.



Jacques Ferron



Jean-Marie Lemieux



Jean Guy



Marie Tiffo



René Massicotte



Michel Daigle



André Cartier



Denis Mercier

TESTAMENT POLITIQUE DE DE LORIMIER ÉCRIT LA VEILLE DE SON EXÉCUTION

*"Prison de Montréal,
14 février 1839, à 11 heures du soir."*

"Le public et mes amis en particulier, attendent, peut-être, une déclaration sincère de mes sentiments; à l'heure fatale qui doit nous séparer de la terre, les opinions sont toujours regardées et reçues avec plus d'impartialité. L'homme chrétien se dépouille en ce moment du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions, pour se laisser voir en plein jour; l'intérêt et les passions expirent avec sa dépouille mortelle. Pour ma part, à la veille de rendre mon esprit à son créateur, je désire faire connaître ce que je ressens et ce que je pense. Je ne prendrais pas ce parti, si je ne craignais qu'on ne représentât mes sentiments sous un faux jour; on sait que le mort ne parle plus, et la même raison d'état qui me fait expier sur l'échafaud ma conduite politique pourrait bien forger des contes à mon sujet. J'ai le temps et le désir de prévenir de telles fabrications et je le fais d'une manière vraie et solennelle à mon heure dernière, non pas sur l'échafaud, environné d'une foule stupide et insatiable de sang, mais dans le silence et les réflexions du cachot. Je meurs sans remords, je ne désirais que le bien de mon pays dans l'insurrection et l'indépendance, mes vues et mes actions étaient sincères et n'ont été entachées d'aucun des crimes qui déshonorent l'humanité et qui ne sont que trop communs dans l'effervescence de passions déchaînées. Depuis 17 à 18 ans, j'ai pris une part active dans presque tous les mouvements populaires, et toujours avec conviction et sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes; nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. La mort a déjà décimé plusieurs de mes collaborateurs. Beaucoup gémissent dans les fers, un plus grand nombre sur la terre d'exil avec leurs propriétés détruites, leurs familles abandonnées sans ressources aux rigueurs d'un hiver canadien. Malgré tant d'infortune, mon cœur entretient encore du courage et des espérances pour l'avenir, mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours, ils seront libres, un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'as-

surent. Voilà ce qui me remplit de joie, quand tout est désolation et douleur autour de moi. Les plaies de mon pays se cicatriseront après les malheurs de l'anarchie et d'une révolution sanglante. Le paisible canadien verra renaître le bonheur et la liberté sur le Saint-Laurent; tout concourt à ce but, les exécutions mêmes, le sang et les larmes versés sur l'autel de la liberté arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué de deux étoiles des Canadiens. Je laisse des enfants qui n'ont pour héritage que le souvenir de mes malheurs. Pauvres orphelins, c'est vous que je plains, c'est vous que la main ensanglantée et arbitraire de la loi martiale frappe par ma mort. Vous n'aurez pas connu les douceurs et les avantages d'embrasser votre père aux jours d'allégresse, aux jours de fêtes! Quand votre raison vous permettra de réfléchir, vous verrez votre père qui a expié sur le gibet des actions qui ont immortalisé d'autres hommes plus heureux. Le crime de votre père est dans l'irréussite, si le succès eût accompagné ses tentatives, on eût honoré ses actions d'une mention honorable. "Le crime et non pas l'échafaud fait la honte." Des hommes, d'un mérite supérieur au mien, m'ont battu la triste voie qui me reste à parcourir de la prison obscure au gibet. Pauvres enfants! vous n'aurez plus qu'une mère tendre et désolée pour soutien; si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelque fois en mon nom, je ne fus jamais insensible aux malheurs de mes semblables. Quant à vous, mes compatriotes, mon exécution et celle de mes compatriotes d'échafaud vous seront utiles. Puissent-elles vous démontrer ce que vous devez attendre du gouvernement anglais! ... Je n'ai plus que quelques heures à vivre, et j'ai voulu partager ce temps précieux entre mes devoirs religieux et ceux dus à mes compatriotes; pour eux je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier, pour eux je me sépare de mes jeunes enfants et de mon épouse sans autre appui, et pour eux je meurs en m'écriant: Vive la liberté, vive l'indépendance!"

"CHEVALIER DE LORIMIER"



Mort de Chénier. (Dessin de Edmond-J. Massicotte)

FÉLIX POUTRÉ

Il est maintenant clairement certain que ce triste personnage était un traître. Ce n'est pas, comme il le prétendait, en simulant la folie qu'il obtint sa liberté, mais bien par ses délations. On a retrouvé à Ottawa, dans les archives publiques, les reçus signés par lui pour différentes sommes que lui payaient les autorités anglaises pour ses dénonciations. Fréchette avait popularisé de bonne foi la légende de Poutré dans une pièce amusante qu'on continue à représenter.

QUELQUES CHANSONS POLITIQUES DE L'ÉPOQUE

C'est la faute à Papineau

"Si le clergé canadien
Est tout devenu chouaguin,
Si le bill de fabrique
A changé la politique
Du curé jusqu'au bedeau,
C'est la faute à Papineau (bis)"

Plus de français!

"Plus de Français!
Parlez anglais
Puisqu'on l'exige
Car qui ne le parlera
Tant pis pour lui ça sera
Et pour qui ne le pourra
Tant pis encore, vous dis-je! . . .
Celui qui ne l'apprendra
Mauvais citoyen sera
Et pour tel on le pendra."

Chanson contre Messire Paquin

(le curé de la pièce)

"Venez chanter bons canadiens
La défaite de nos chouaguins,
Ce gros ventru, joufflu, bouffi
Poussé par le mauvais esprit
Craignant pour sa dime et sa clique
N'ayant pas d'autre politique
Trompait ces pauvres habitants
Qu'il voulait vendre à leurs tyrans."

Papineau

"Canadiens, peuple de braves
Qui cherchez la liberté
Indigné de nos entraves
D'un joug trop longtemps porté
Cessez d'être les esclaves
Il est temps de vous venger

Papineau, de ma patrie
Le courageux défenseur
Viger, Morin, votre vie
Fait du peuple le bonheur.
A nos vertus qu'on envie
Nous élevons des autels
Et vos noms sont immortels."

Pour nos bons Chouayens

"D'abord viendrait l'ordonnance
D'faire tout en anglais:
On s'défrait par c'tte observance
De tous les Français.
Par ma foi qu'ça s'rait commode
Pour nos bons Chouayens
Qui aim'raient si fort la mode
D'n'être plus Canadiens!"

"MONTREAL GAZETTE",

5 décembre 1837 (9 jours avant St-Eustache)

"THE FRENCH CANADIAN . . . IS A DEEP AND DESIGNING HYPOCRITE"

L'agitation gagnant sans cesse en ampleur au cours de l'été 1837, la *Montreal Gazette* va commencer à discerner chez les Canadiens "a discontented and ambitious spirit, which is as unsuitable to the dictates of religion and morality, as to the principles of obedience due by a grateful and intelligent people to a wise and legitimate government . . . a new and a most unnatural feature in the character of the Canadians of French origin, which is totally at variance with their ancient loyalty, and wonted love of peace, good order, and sobriety of demeanour". Il faudra toutefois la rébellion de 1837 pour que la *Montreal Gazette* perde enfin ses illusions sur la masse canadienne et découvre l'impossibilité de l'arracher à l'influence de ses chefs, mais sans saisir mieux la nature des liens qui les unissent: "no human wisdom or reasoning could ever induce them to believe, that those, to whom they so

completely yielded up their confidence, were capable of deceiving or misleading them". Que la masse canadienne, dans son ensemble, estime la *Montreal Gazette*, n'ait pas fait cause commune avec les rebelles ne prouve rien, puisqu'elle ne s'est pas dressée contre eux, "in common with their brethren of British origin, in defence of their personal rights and privileges, and for the maintenance of the laws and Constitution of the Province". Et elle refusera toujours de limiter "the sentiments and passions that involved the Province in two rebellious outbreaks, to the District of Montreal. There is evidence on record that these feelings and passions extended to every part of the Province inhabited by French Canadians; and that a safe and successful opportunity was only wanting to rouse them to a man against British authority and supremacy".



L'immobilisation étant un élément non admissible au chapitre des subventions gouvernementales, nous faisons donc appel à l'entreprise privée afin de défrayer le coût de la tente et de ses installations physiques.

Pourquoi une tente à structure tridimensionnelle? D'une part, parce que cela nous permettra une polyvalence au niveau des aménagements scéniques, un peu comme la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, d'autre part, pour plus de souplesse, la tente sera entièrement démontable, ce qui nous permettra de nous installer au Bois de Coulonge tous les étés.

Le coût de cette tente est de \$ 150,000.

De plus en plus, les dirigeants d'entreprises sont conscients du rôle social qu'ils ont à jouer dans leur milieu. Nous sommes très heureux de rendre hommage publiquement aux compagnies qui ont été les premières à souscrire à ce projet de festival international.

Installations physiques

(par ordre alphabétique)

Air Canada
 Bell Canada
 La compagnie pétrolière Esso
 La Fondation Bronfman
 La Fondation Molson
 P.E. Poitras Inc.
 Sylvania
 Turgeon et Jobin

Production

"Les Grands Soleils"

Ministère des Affaires culturelles
 Conseil des Arts du Canada
 Le Groupe La Laurentienne
 Auberge des Gouverneurs
 CHRC
 Germain Deschênes, antiquaire
 Tourbière Lambert
 Aux 1,000 Trouvailles, antiquités

Membres du comité permanent de souscription du Théâtre du Bois de Coulonge Inc.

Yvon Sanche, président 1977
 Josette Murdoch
 Thomas Donohue
 Rachel Lortie
 Michel St-Hilaire
 Gilles Guérin
 Yves Lebel
 Georges Lachance

Membres du Conseil d'administration du Théâtre du Bois de Coulonge Inc.

Jean-Marie Lemieux, président
 Serge Viaux, vice-président
 Hélène Plourde, secrétaire
 Rachel Lortie, trésorier
 Gilles Lachance, directeur
 Claude Pichette, directeur



LE GROUPE LA LAURENTIENNE

PRO THEBoc 1977.06.23 L